



SOSCO

CONSEIL ET INGENIERIE EN FINANCEMENT PUBLIC

Références

SOSCO est membre du réseau **SPRATLEY CONSEIL**



SPRATLEY CONSEIL est le seul cabinet conseil cité dans le dernier rapport interministériel sur les aides publiques aux entreprises, ayant un recensement à vocation exhaustive des aides publiques.

SPRATLEY CONSEIL est régulièrement cité dans les médias : FR3 Lorraine, France 5 - Emission « C'est dans l'air », Les échos, Usine Nouvelle, « Rue des entrepreneurs » sur France Inter, Journal du Net Management, Portail des PME, dynamique Mag, ...

SOSCO intervient également dans de multiples salons professionnels, conférences, écoles, et dispense des formations personnalisées.



Pour un contact privilégié



SOSCO

CONSEIL ET INGENIERIE EN FINANCEMENT PUBLIC

10, Avenue Georges Clemenceau
92000 NANTERRE
E-mail : conseil@soscop.com

Tél : 01 47 24 25 67
Fax : 01 80 87 60 72
www.soscop.com

Aides et Subventions

pour les entreprises et organismes



Qu'est ce qu'une aide publique ?

Une aide incite son bénéficiaire à réaliser, engager une action qu'il n'aurait probablement pas menée, ou menée différemment (pour des questions de temps, de moyens, de compétences ou autres).

L'ensemble des aides publiques aux entreprises représente : plus de 5 600 dispositifs d'aides, près de 1 000 organismes attributifs, plus de 65 milliards d'euros.

Ces aides publiques peuvent prendre différentes formes : subventions, primes, exonérations fiscales et sociales, avances remboursables, prêts d'honneur, prêts à taux réduits, garanties de financement, bourses, concours, etc.

Elles peuvent avoir différentes sources : Europe, État français, Région, Département, Communauté d'agglomérations, Commune, Fondation, ...

Les types de projets potentiellement finançables

- ❖ **Innovation, R & D** : développement de produits / services / processus innovant, projet collaboratif privé ou public, transfert de technologie, ...
- ❖ **Développement international** : investissement matériel, actions de prospection à l'international, recrutement, implantation à l'étranger, ...
- ❖ **Développement industriel** : investissements matériels, immobiliers (extension ou construction), immatériels (brevets, progiciels, licences, ...), implantation d'un nouveau site, ...
- ❖ **Ressources humaines** : recrutement, formation, GPC, ...
- ❖ **Développement durable** : éco-innovation, développement de nouvelles technologies, études énergétiques, traitement des déchets, ...
- ❖ **Création / Reprise d'entreprise**
- ❖ **Aménagement du territoire** : revitalisation de zones ayant souffert économiquement, aides à l'implantation, ...
- ❖ **Développement dans un secteur d'activité particulier**



Nos prestations

L'IDENTIFICATION DES AIDES ET SUBVENTIONS

Vous ne savez pas à quelles aides vos projets sont éligibles ?

SOSCOP recherche et identifie les aides que vous pouvez solliciter. Le Diagnostic Aides et Subventions® (*marque déposée Spratley Conseil*) prend la forme d'un rapport à vocation exhaustive.

Les aides sont classées en fonction de l'intérêt pour vos projets et présentées de façon détaillée : description de l'aide, bénéficiaire, calcul du montant, conditions d'obtention, coordonnées de l'organisme attributif.

Le diagnostic est remis en mains propres, chaque dispositif est présenté et commenté, et nous vous accompagnons pour définir le meilleur programme de montage de dossier.

LE MONTAGE DE DOSSIERS

Vous n'avez pas le temps ou pas l'expérience nécessaire ?

SOSCOP vous accompagne dans toutes les démarches depuis la première prise de contact jusqu'au versement de la totalité des aides.

SOSCOP pilote à vos côtés vos dossiers de candidature :

- ❖ **Pré-dossier et avant-projet** : Préparation, présentation aux organismes, coordination avec les financeurs, validation des règles de procédure, ...
- ❖ **Dossier de candidature** : co-élaboration des dossiers, intégration des éléments financiers, organisation des annexes et des justificatifs nécessaires, dépôt des dossiers, suivi des phases d'instruction et argumentation des dossiers en relation avec les organismes.
- ❖ **Suivi de la réalisation du programme** : mise en place des outils de suivi, réalisation des dossiers justificatifs de demande de versement des aides, ...